

Accompagner les projets de transformation écologique et énergétique des intercommunalités

- Mieux connaître l'offre de la Banque des Territoires
- Exemples de réalisations





BANQUE des
TERRITOIRES



Un plan complet pour la rénovation énergétique des bâtiments publics.

Diagnostic, accompagnement
et financement.

© Champagne-Benoit / Shutterstock.com

La Banque des Territoires accompagne les collectivités dans la rénovation énergétique de leur parc immobilier avec PrioRéno. PrioRéno, dispositif gratuit d'intérêt général conçu en partenariat avec l'Etat, Enedis et GRDF, offre une vision de chaque site bâtiminaire et de sa consommation en gaz et électricité afin d'identifier en quelques clics les rénovations à étudier en priorité et de trouver des solutions adaptées de financement.

L'intérêt général a choisi sa banque

banquedesterritoires.fr



| @BanqueDesTerr

SOMMAIRE

En quelques mots par
Sébastien Martin et Olivier Sichel

04



07

La Banque des Territoires
soutient l'ingénierie territoriale

12

La Banque des Territoires finance en
prêt les projets des intercommunalités

La Banque des Territoires investit dans
des projets intercommunaux

17



21

La Banque des Territoires
informe les intercommunalités

22



VOS INTERLOCUTEURS DE PROXIMITÉ

Éditeur : Caisse des dépôts • Conception : Banque des Territoires • Mise en page : unikstudio.fr
Photographies : Banque des Territoires • Getty Images



Sébastien MARTIN

Président d'Intercommunalités de France
Président du Grand Chalons

EN QUELQUES MOTS

« Les événements de l'année écoulée ont imprimé dans tous les esprits l'urgence d'opérer notre transition écologique et énergétique dans tous les territoires. Nous payons cher notre dépendance aux énergies fossiles et la crise climatique s'invite désormais dans notre quotidien. Avancer sur le chemin de la transition écologique, c'est assurer que les territoires vécus par les habitants restent des territoires vivables. C'est aussi s'assurer que ces transitions soient acceptées et désirées par tous.

Nos 1 200 bassins de vie sont une bonne échelle pour agir : eau, déchets, urbanisme, mobilités, habitat, énergie... les intercommunalités disposent de l'essentiel des compétences environnementales et elles ont toutes signé avec leurs partenaires et avec l'État des contrats de relance et de transition écologique. Les nombreux projets présentés dans ce document témoignent de la pleine mobilisation du bloc local.

Mais l'ingénierie et les moyens financiers manquent encore pour massifier ces projets et répondre au considérable besoin d'investissement auquel nous faisons face sur le terrain. Le partenariat avec la Banque des territoires est plus que jamais essentiel pour avancer plus vite et plus loin sur le chemin de la transition. » ●

INTERCOMMUNALITÉS DE FRANCE

Créée en 1989, Intercommunalités de France est la fédération des élus de l'intercommunalité. Forte de près d'un millier d'intercommunalités adhérentes représentant 80 % de la population française, l'association promeut la coopération intercommunale et le dialogue territorial.

- Elle assure la représentation des intercommunalités auprès des pouvoirs publics nationaux, participe aux débats sur les évolutions de notre organisation territoriale et des politiques publiques
- décentralisées et développe une expertise spécifique au service de ses adhérents.

Pour en savoir plus : <https://www.adcf.org/>



LE SAVEZ-VOUS ?

Intercommunalités de France et la Banque des Territoires sont partenaires depuis 2001. Dans le cadre d'une convention, elles s'engagent chaque année à échanger des informations et de l'expertise, à conduire des travaux en commun, à participer à leurs événements respectifs.



EN QUELQUES MOTS



Olivier SICHEL

Directeur général délégué de la Caisse des Dépôts,
Directeur de la Banque des Territoires

« Dans un contexte qui reste difficile, la Banque des Territoires est plus que jamais mobilisée pour accompagner les acteurs du développement territorial. Que ce soit en ingénierie, en prêt ou en fonds propres, nos offres ont été développées et améliorées pour soutenir les territoires touchés par la crise, mais également pour répondre aux enjeux de transitions.

Accélérer la transformation écologique et énergétique fait bien sûr partie de nos priorités : des moyens conséquents sont ainsi mobilisés pour accélérer les transitions des entreprises et des territoires, pour accompagner le développement des énergies renouvelables et favoriser l'innovation.

Les intercommunalités et leurs satellites poursuivent le même engagement. Nous le savons d'autant mieux que nous accompagnons beaucoup de leurs projets, qu'il s'agisse d'améliorer la performance énergétique des bâtiments et des équipements publics, de développer la mobilité durable, de renforcer les réseaux, de réhabiliter des friches, de produire de l'énergie verte...

Ce livret, réalisé en collaboration avec Intercommunalités de France, a été conçu pour permettre aux élus communautaires de bien appréhender notre action dans les territoires, à partir d'exemples de réalisations récentes. Alors que l'été 2022 a mis en évidence le péril climatique, nous avons choisi, avec Intercommunalités de France, de mettre exclusivement l'accent sur des projets de transformation écologique et énergétique.

Pour obtenir des informations complémentaires, n'hésitez pas à solliciter nos directions régionales : elles sauront vous apporter des conseils utiles à la réalisation de vos projets. » ●

La Banque des Territoires

La Banque des Territoires est une direction de la Caisse des Dépôts, créée en 2018, qui regroupe tous les leviers de développement* de la Caisse des Dépôts, ses directions régionales (37 implantations) et 2 filiales du Groupe (CDC Habitat et SCET).

• **QUELLE EST SA MISSION ?** Accompagner les politiques publiques (nationales et locales), contribuer au développement des territoires pour qu'ils soient plus attractifs, plus durables, plus inclusifs, plus connectés.

• **COMMENT ?** Elle apporte son concours en ingénierie ou en financement aux porteurs de projets dans les territoires. Dans ce cadre, elle finance ou cofinance des études et des missions d'accompagnement ; elle accorde des prêts ou prend des participations dans des sociétés de projet.

• **AVEC QUELLES RESSOURCES ?** Elle mobilise ses fonds propres pour financer l'ingénierie et ses prises de participations. Elle utilise les ressources du Fonds d'Epargne qui lui sont confiées (Livret A, en particulier) pour financer des projets en prêt.

• **POUR QUI ?** Les collectivités territoriales, les entreprises publiques locales (EPL), les bailleurs sociaux, mais également les acteurs économiques.

* direction du Réseau, direction des Prêts, direction de l'Investissement, notamment.





La Banque des Territoires **SOUTIENT L'INGÉNIERIE TERRITORIALE**

La conduite de projets nécessite une bonne appréciation des enjeux juridiques, techniques et financiers. Elle implique également la mise en œuvre de pratiques innovantes et collaboratives entre différents acteurs du territoire.

Pour accompagner le développement des territoires, la Banque des Territoires propose **une offre d'ingénierie spécifique aux territoires à enjeux**. Cela concerne tout particulièrement les territoires relevant des **programmes nationaux** « Action Cœur de ville », « Petites villes de Demain », « Territoires d'industrie » et « Avenir Montagnes », mais également des **territoires bénéficiant de dispositifs d'accompagnement ciblés** tels - par exemple - celui mis en œuvre dans les Hauts-de-France pour le Bassin minier ou en Occitanie pour le littoral (Plan Littoral 21).

L'offre de la Banque des Territoires tend également à **accélérer la transformation des projets dans le cadre de la relance**. Ainsi, pour la période 2021-2025, la Banque des Territoires mobilise **75 M€ pour accompagner les projets et soutenir l'ingénierie dans tous les territoires** :

- 23 M€ pour le cofinancement d'**études relatives à la transition écologique et énergétique** (rénovation énergétique des bâtiments publics, développement des infrastructures et services de mobilité verte, suivi et rénovation des ouvrages d'art, développement des énergies renouvelables et réseaux de chaleur, préservation de la biodiversité et de la forêt et lutte contre l'artificialisation des sols)
- 4 M€ pour le **cofinancement d'études en faveur de l'économie durable (commerce, tourisme, transition alimentaire)** ;
- 48 M€ pour le **cofinancement de missions d'ingénierie dans les domaines du grand âge, de la santé, du médico-social**.

...

...

Le soutien en ingénierie de la Banque des Territoires accompagne la structuration des projets des intercommunalités : il s'agit de conforter la prise de décision des élus, qu'il s'agisse d'aspects techniques, juridiques ou financiers. Son offre prévoit pour cela le recours à des pratiques de réflexion innovantes et collaboratives, associant différents acteurs du territoire.

Les détails de cette offre et les demandes de contact sont accessibles sous le lien : banquedesterritoires.fr/ingenierie-territoriale



LE SAVEZ-VOUS ?

◆ **La Banque des Territoires accompagne les collectivités dans la rénovation énergétique de leur parc immobilier avec PrioRéno.**

PrioRéno est un dispositif gratuit d'intérêt général conçu en partenariat avec l'Etat, Enedis et GRDF. Il offre une vision de chaque site bâtementaire et de sa consommation en gaz et électricité afin d'identifier en quelques clics les rénovations à étudier en priorité et de trouver des solutions adaptées de financement.

◆ **La Banque des Territoires accompagne en ingénierie les programmes Action Cœur de ville, Territoires d'industrie, Petites Villes de Demain.** Les intercommunalités signataires des conventions de ces programmes peuvent bénéficier des soutiens proposés.



© Banque des Territoires



EXEMPLES D'ACCOMPAGNEMENT EN INGÉNIERIE



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE BASTIA [2B]

Acqua Publica, la régie de l'intercommunalité qui gère la **distribution d'eau potable et l'assainissement collectif**, expérimente les **robots** d'une start-up corse **pour explorer ses canalisations**. L'objectif est de cartographier le réseau, de le modéliser en 3D et de vérifier son état sans avoir besoin d'effectuer de grandes manœuvres et sans couper l'eau aux usagers. Cette phase de tests devrait se prolonger par l'industrialisation des prototypes.

 La Banque des Territoires apporte **39 K€ à cette expérimentation pré industrielle (crédits d'ingénierie du programme Territoires d'industrie)** également financée par Acqua Publica (41 K€).



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE HONFLEUR-BEUZEVILLE [14]

Après avoir accompagné Honfleur et Beuzeville dans leur candidature au programme Petites Villes de Demain, la Communauté de communes soutient les deux lauréates dans le montage de leurs projets. Au titre de la **mobilité**, elle a lancé une étude pour **apporter des solutions aux habitants et mieux gérer les flux touristiques**.

 La Banque des Territoires qui **co-finance le poste de chef de projet Petites Villes de Demain, soutient l'étude mobilité à hauteur de 30K€**.



VALENCIENNES MÉTROPOLE [59]

La Communauté d'agglomération a identifié de nombreux projets pour renforcer son attractivité à l'horizon 2026. Plusieurs de ces projets contribuent à la transition écologique et énergétique : **fermes urbaines et jardins partagés, réseau de chaleur urbain**, réhabilitation du théâtre d'Anzin, opérations de rénovation urbaine ...

 Valenciennes Métropole a signé une convention de partenariat globale avec la Banque des Territoires qui mobilisera son expertise et ses financements pour les projets liés à la transition écologique et environnementale, au développement économique, à la cohésion sociale et à l'offre de logements.



EXEMPLES D'ACCOMPAGNEMENT EN INGÉNIERIE



SYNDICAT DÉPARTEMENTAL DES ÉNERGIES DE SEINE-ET-MARNE [77]

Après avoir développé un réseau de charge pour véhicule électrique pionnier depuis 2015 avec 344 points de charge répartis dans 167 communes, le **Syndicat Départemental des Energies de Seine-et-Marne** - auquel adhèrent la **Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie** et la **Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud** - réalise un Schéma Directeur des Installations publiques de Recharge pour Véhicules Electriques (SDIRVE). Il s'agit de doter les acteurs du territoire d'une feuille de route concertée pour mieux préfigurer les investissements et services à développer d'ici à 2030 en matière de mobilité électrique et de dresser un panorama à 360° du sujet : géographie, puissance à déployer, articulation avec les autres modes de transport, modalités d'exploitation, financement de l'infrastructure.

 **La Banque des Territoires a participé à cette étude de 80 K€ avec un cofinancement de 20 K€.**



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION VENTOUX COMTAT VENAISIN [84]

La Communauté d'agglomération s'est engagée dans une démarche de **végétalisation** et travaille aux côtés de Carpentras, lauréate du programme Action Cœur de Ville, à l'intégration de la nature en ville et à la diminution de l'effet « **îlot de chaleur** ». Une fois le diagnostic posé par l'étude SGREEN, un **accompagnement en ingénierie SGREEN+** est venu préciser les aménagements de végétalisation à réaliser pour deux sites pilotes carpentrassiens, une vaste cour d'école et une rue étroite du cœur historique caractéristique des centres anciens méridionaux.

 **La Banque des Territoires a cofinancé l'étude SGREEN à hauteur de 50K€ et SGREEN+ à hauteur de 35 K€.**



TROYES CHAMPAGNE MÉTROPOLE [10]

La Communauté d'agglomération installe 50 premiers **vélos électriques en libre-service** dans une douzaine de stations réparties le long des grands axes. Cette expérimentation permettra de mieux connaître les usages du vélo en ville moyenne et aura vocation à s'étendre et à se densifier.

 **La Banque des Territoires a soutenu ce projet de 302 K€ à hauteur de 121 K€ au titre du soutien aux expérimentations prévu dans le cadre du programme Action Cœur de ville.**



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU GRAND MONTAUBAN [82]

L'Intercommunalité souhaite réaménager le site de Port Canal situé dans la commune de Montauban - éligible au programme national Action cœur de ville - en un parc de loisirs exemplaire en termes de préservation de la **biodiversité**. Elle a commandé une étude SGREEN suivie d'une étude SGREEN+. La 1^{re} étude a établi un **diagnostic écologique et paysager** du site et identifié les axes stratégiques. La mission SGREEN+ a apporté un complément technique et financier pour les 3 chantiers prioritaires : l'**éco-pâturage** pour une gestion écologique des espaces verts ; le **parking paysager perméable** ; et le **cheminement en platelage bois** respectueux des sols humides.

 **La Banque des Territoires a cofinancé les études SGREEN et SGREEN+ respectivement à hauteur de 16,5 K€ et 24 K€.**



La Banque des Territoires

FINANCE EN PRÊT LES PROJETS DES INTERCOMMUNALITÉS

Construction et/ou rénovation de bâtiments publics, déchetteries, réseaux de chaleur ou d'assainissement, usines de traitement de l'eau, stations d'épuration, aménagement de mobilités douces... Le financement des travaux structurants en matière de transition écologique pèse fortement sur les budgets des intercommunalités et de leurs satellites (syndicats mixtes, SEM...).

La Banque des Territoires finance les projets des acteurs publics locaux sur les ressources des Fonds d'épargne (livret A, Livret de développement durable). De fait, les prêts distribués par la Banque des Territoires sont indexés sur le taux du livret A. Cependant, grâce à un partenariat avec la Banque Européenne d'Investissement (BEI), les offres de prêts au secteur public local sont également proposées à taux fixe, sous réserve de l'éligibilité du projet à un financement sur ressource BEI et uniquement s'il comporte une dimension TEE.

Les prêts de la Banque des Territoires se distinguent des offres classiques par une **durée d'amortissement très longue, qui peut couvrir toute la durée de vie des projets**. Ce sont les caractéristiques des projets qui déterminent les prêts mobilisables.

Les **principaux prêts disponibles en 2022 pour financer les projets des collectivités locales** sont les suivants :

- Le **Prêt au secteur public local** (PSPL) concerne l'ensemble des projets des collectivités et de leurs groupements (sans conditionnalité spécifique) amortissables sur du très long terme.

Taux : taux du livret A + 1,3 %, pour une durée de **25 à 40 ans**

- **GPI Ambre** finance la réhabilitation thermique des bâtiments dans le cadre du Grand Plan d'Investissement. Il concerne les projets avec une ambition énergétique forte générant une économie d'énergie d'au moins 30 %.

Taux : taux du livret A + 0,6 %, pour une durée de **20 à 40 ans**

- **Aqua Prêt** finance les infrastructures de production, stockage, distribution d'eau potable, les réseaux d'assainissement, la GEMAPI et le traitement des eaux usées.

Taux : taux du livret A + 0,6 %, pour une durée de **25 à 50 ans** (jusqu'à 60 ans pour les réseaux)

- **Edu Prêt** est dédié au financement de projets de réhabilitation et de construction de bâtiments éducatifs. Les prêts permettent ainsi de financer tout type d'opération concourant à l'amélioration des ouvrages, et notamment les équipements sportifs fréquentés majoritairement par les scolaires.

Taux : taux du livret A + 0,6 % pour une durée de **25 à 50 ans**

- **Mobi Prêt** finance les infrastructures de la mobilité durable (infrastructures de mobilité partagée ou de transport intermodal ; rénovation ou renouvellement d'ouvrage d'art ferroviaire ; voirie urbaine avec une composante de transition écologique et énergétique (TEE) ; infrastructures de transport maritime ou fluvial)

Taux : taux du livret A + 0,6 % pour une durée de **25 à 50 ans**

- **Les prêts dédiés aux projets des villes des programmes Action cœur de ville (ACV) et Petites villes de demain (PVD)** bénéficient aux projets (y compris ceux des intercommunalités) de revitalisation urbaine situés dans le périmètre ORT des villes labélisées « Action Cœur de Ville » ou « Petites villes de demain ».

Taux : taux du livret A + 0,6 %, pour une durée de **5 à 30 ans**

- **Les prêts politique de la ville** (PRUAM, PPU) dédiés au financement des opérations situées en quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) ou en quartiers de veille active.

Taux : taux du livret A + 0,6 % pour le PRUAM et taux du livret A + 1% pour le PPU, pour une durée de **5 à 30 ans**

- **Le prêt Relance Santé** finance les opérations (acquisition, construction, rénovation/réhabilitation) concourant à l'amélioration des infrastructures de santé, hospitalière ou de médecine de ville

Taux : taux du livret A + 0,6 % pour une durée de **25 à 50 ans**

- **Le prêt Relance Verte** finance des projets de stockage et de distribution d'ENR, de valorisation des déchets, la construction de bâtiments performants, des opérations de gestion, préservation et restauration de la biodiversité.

Taux : taux du livret A + 0,6 % pour une durée de **25 à 50 ans**

- **Le prêt Relance Tourisme** est dédié aux projets de long terme concourant de manière directe et significative à l'amélioration de l'offre touristique locale.

Taux : taux du livret A + 0,6 % pour une durée de **25 à 50 ans**



LE SAVEZ-VOUS ?

La Banque des Territoires déploie une offre de prêts bancaires de moyen et long terme dédiée à la reconversion des friches industrielles

Le **Prêt Gaïa Territorial Court terme** (15 ans maximum) finance les opérations sur des parcelles que l'emprunteur prévoit de revendre.

Le **Prêt Gaïa Territorial Long terme** (de 12 à 60 ans maximum selon la nature de l'opération financée) finance les opérations sur des parcelles que l'emprunteur prévoit de mettre à bail.

Les opérations visées concernent : l'acquisition des parcelles, les travaux d'aménagement, les coûts de remembrement, de dépollution, de démolition, de viabilisation (voirie, raccordements des réseaux hors raccordement au bâti), les surcoûts liés aux travaux d'adaptation au sol, les coûts des mesures compensatoires de l'étude d'impact.

Les Prêts Gaïa Territorial court et long terme financent **jusqu'à 100% du besoin d'emprunt** et peuvent bénéficier de **différés d'amortissement**.

Plus d'info sur :

<https://www.banquedesterritoires.fr/prest-gaia-territorial>



© Banque des Territoires

EXEMPLES DE FINANCEMENTS EN PRÊTS



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ILE ROUSSE BALAGNE [2B]

La Régie des Eaux créée par l'Intercommunalité, entreprend les premiers **investissements structurants en matière d'eau potable et d'assainissement** pour la période 2021-2025.

 La Banque des Territoires soutient ces projets par un prêt à hauteur de 1,4 M€.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'UBAYE - SERRE-PONÇON [04]

En réponse à la désertification médicale, l'Intercommunalité **implante une maison de santé dans une ancienne friche militaire** à proximité du cœur de ville de Barcelonnette. Le recours à des **matériaux biosourcés** ou écocertifiés, issus en grande partie de la filière locale, a été privilégié pour créer ce nouveau **bâtiment labellisé Haute Qualité Environnementale**.

 La communauté de communes a contractualisé un prêt Relance Santé de 774 K€ à taux fixe (ressource Banque européenne d'investissement).



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU GRAND ANGOULÊME [16]

Möbius, le nouveau réseau de transport du Grand Angoulême réalisé dans le cadre du programme Action cœur de ville, s'appuie sur deux lignes de Bus à Haut Niveau de Service. Ces **bus hybrides** relient les points cardinaux du territoire et assurent une connexion avec les gares ferroviaires.

 La Banque des Territoires a financé le projet à hauteur de 4 M€, par un prêt au secteur public local.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BONNEVALAIS [28]

La Communauté de communes qui assure la production et la distribution de l'eau, **réhabilite plus de 310 km de son réseau d'eau potable**.

 La Banque des Territoires mobilise un Aqua Prêt de 7 M€ sur une durée de 50 ans.



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS [33]

« La Calinésie », centre aquatique porté par la Communauté d'agglomération du Libournais (Cali) combine des **choix innovants en matière environnementale**. Cette architecture bioclimatique et basse consommation (réutilisation de l'eau, désinfection à l'ozone, chaudière biomasse, pompe à chaleur thermodynamique, éclairage LED, ...) se déploie autour de plusieurs espaces dont un en extérieur.

 Pour ce projet de 27 M€, la Banque des Territoires a prêté 2 M€ au titre des prêts PRU Action Cœur de Ville.



RENNES MÉTROPOLE [35]

Rennes Métropole, territoire « **zéro déchet, zéro gaspillage** », entreprend des travaux d'optimisation de son unité de valorisation énergétique de déchets domestiques. Le remplacement des fours, chaudières, dispositifs de traitement des fumées... améliorera les performances environnementales et augmentera la production d'énergie verte.

 **La Banque des Territoires a accordé à Rennes Métropole un prêt Relance Verte d'un montant de 35 M€ pour une durée de 25 ans.**



FLERS AGGLO [61]

La Communauté d'agglomération a lancé des travaux pour **développer les réseaux d'assainissement collectif**. Elle a ainsi procédé à l'extension du réseau de la commune de Saint-Paul et créé celui de la commune de Cerisy-Belle-Etoile.

 **Fliers Agglo a mobilisé auprès de la Banque des Territoires deux Aqua Prêts d'un montant total de 1,2 M€ (montant du projet : 3,5 M€).**



COMMUNAUTÉS D'AGGLOMÉRATION DE HÉNIN-CARVIN, DE LENS-LIÉVIN ET DE BÉTHUNE-BRUAY ARTOIS-LYS ROMANE [62]

Artois Mobilité gère la compétence transports des trois communautés d'agglomération du bassin minier du Pas-de-Calais qui rassemblent 600 000 habitants. En réponse à la congestion du territoire, Artois Mobilité a développé le projet « **Bulles** » de Bus à Haut Niveau de Service qui s'articule notamment autour de la création de 6 lignes et d'une ligne exploitée par bus à hydrogène.

 **La Banque des Territoires a apporté un prêt de 35,4 M€ au financement de ce projet de 433 M€.**



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE HAGUENAU (CEA)

Afin de transformer la gare de Haguenau en un **pôle d'échanges multimodal**, la Communauté d'agglomération a initié le projet « Pôle Gares ». Ce projet, éligible au plan Action Cœur de Ville, s'organise autour des gares ferroviaire et routière et d'un réaménagement du quartier qui **favorise l'accessibilité et les transports alternatifs** (vélos, autopartage, covoiturage...).

 **La Banque des Territoires a cofinancé les études et également mobilisé plus de 20 M€ de prêts pour financer les infrastructures.**



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'HÉRICOURT [70]

La Communauté de communes **prolonge son réseau de pistes cyclables en sites propres**, avec notamment la liaison Héricourt-Saulnot par la voie du tram et la connexion du Pays d'Héricourt au Territoire de Belfort par la Coulée Verte.

 **La Banque des Territoires a contractualisé un Mobi Prêt de 1,1 M€ à taux fixe sur 15 ans.**



SYTEVOM [70] ET [25]

SYTEVOM, qui agit pour le compte de syndicats intercommunaux, de plusieurs **intercommunalités de la Haute-Saône et d'une communauté de communes du Doubs, rénove le centre de tri de Noidans-le-Ferroux. Sept machines à tri optique augmenteront la productivité et la qualité des matières triées** grâce notamment à la captation de métaux et d'aluminium de plus petite taille.

 **La Banque des Territoires a accordé un prêt relance verte de 3,5 M€ pour cette rénovation.**



La Banque des Territoires INVESTIT DANS DES PROJETS INTERCOMMUNAUX

La Banque des Territoires investit dans des projets qui participent aux enjeux écologiques, aux transitions démographiques, au développement économique et à l'attractivité des territoires.

Sur ses fonds propres, la Banque des Territoires peut participer, en qualité de co-investisseur minoritaire, au capital d'une société de projet (SCI, SAS, SA, SEM...) créée spécifiquement pour la réalisation d'un projet de territoire.

Elle peut également s'associer à **des groupements dans le cadre de délégations de service public ou de marchés de partenariats.**

Elle conçoit, en outre, des **produits financiers innovants et adaptés aux enjeux spécifiques** (avances remboursables pour l'efficacité énergétique des bâtiments publics avec l'intracring, prêts obligataires associant des outils de financement européens, prêts subordonnés à intérêts participatifs dans des cas particuliers : structures de l'économie sociale et solidaire, services numériques, etc.).

S'agissant de la création d'une société de projet, le projet doit contribuer au développement du territoire, d'un point de vue économique (locaux d'activités, commerciaux, artisanaux, industriels, équipements/immobiliers touristiques, infrastructures numériques...), social (EHPAD, hébergement des jeunes, maison de santé...) ou encore écologique (production d'énergie renouvelable, réseau de chaleur, bornes de recharge électriques...).

Le co-investisseur majoritaire est le plus souvent une personne morale de droit privé. Mais il peut aussi s'agir de personne(s) publique(s), la société créée étant alors **une société d'économie mixte** (SEM ou SEMOP).

La société est, selon le niveau de risque du projet, plus ou moins capitalisée : ses fonds propres représentent assez souvent de 20% à 40% du besoin de financement. La société complète son financement par de l'emprunt. Selon le projet (et le nombre de co-investisseurs), la Banque des Territoires pourra apporter jusqu'à 49 % maximum du capital de la société.

Il faut encore noter :

- que, pour assurer la pérennité du projet, la Banque des Territoires est vigilante quant à son équilibre économique à long terme. Elle veille ainsi à la qualité du projet mais également à la solvabilité du/des futur(s) locataire(s) ou client(s) et à la crédibilité du plan d'affaires. Elle s'assure que les recettes perçues par la société permettent le financement (remboursement de la dette) et l'entretien des locaux/équipements, mais également le versement de dividendes aux co-investisseurs. Le niveau de rentabilité attendu est variable selon la nature du projet ;
- que la Banque des Territoires n'a pas pour but de se constituer un patrimoine, mais de permettre la réalisation de projets d'intérêt général. Un pacte d'associés envisage donc sa sortie (c.-à-d. le rachat des parts de la Banque des Territoires par l'actionnaire majoritaire ou un tiers) au terme d'un délai qui devra bien sûr être suffisant pour assurer la pérennité économique du projet (de 8 à 15 ans généralement) ;

...



- que la Banque des Territoires veille tout particulièrement à la qualité environnementale des projets, et se place au niveau des meilleurs standards ;
- qu'elle attend des retombées extra-financières de ses investissements ;
- que la localisation du projet dans un territoire de programme (Action Cœur de ville, Avenir Montagnes, Petites villes de demain, Quartiers Politique de la Ville, Territoires d'Industrie) est un élément supplémentaire d'intérêt pour la Banque des Territoires. La Banque des Territoires est, en effet, un partenaire engagé de ces programmes.



LE SAVEZ-VOUS ?

La Banque des Territoires investit dans des entreprises de l'économie sociale et solidaire aux côtés des intercommunalités en faveur de la transition écologique des territoires. Deux exemples parmi d'autres :

• La Ceinture Verte

Favoriser l'installation de maraîchers pour relocaliser **la culture de légumes bio autour des agglomérations....** L'association La Ceinture Verte relève le défi et constitue avec les collectivités locales, des sociétés coopératives d'intérêt collectif (SCIC) qui proposent aux agriculteurs intéressés des exploitations clé en main de maraîchage bio et diversifié, avec soutien technique et dispositif d'accession à la propriété. Plusieurs intercommunalités se sont engagées dans cette dynamique : la **communauté de communes Haut de Béarn** et la **communauté d'agglomération de Pau Béarn Pyrénées (64)** ont investi dans la SCIC La Ceinture Verte Pays de Béarn ; **Valence Romans Agglo (26)**, dans La Ceinture Verte de la Drôme ; **Limoges Métropole (87)** dans la Ceinture Verte du Terroir de Limoges ; **Clermont Auvergne Métropole (63)** dans La Ceinture Verte Clermont Auvergne ; **Le Havre Seine Métropole (76)**, dans La Ceinture Verte Le Havre Seine ; la **Métropole Rouen Normandie (76)**, dans La Ceinture Verte Rouen Seine ; la **communauté urbaine de Caen la mer (14)**, dans La Ceinture Verte Caen la mer...

La Banque des Territoires soutient l'association nationale La Ceinture Verte et participe au capital des coopératives locales.

• La R'Mize

Implantée dans un bâtiment mis à disposition gracieusement par **l'agglomération de Thonon (74)**, la R'Mize est une recyclerie/ressourcerie multi-filières de valorisation et de réemploi des déchets, avec la mise en place innovante d'une captation du flux des déchets réemployables à la source. Porté par un collectif d'associations du territoire, un cercle citoyen et **les trois communautés de communes du Chablais (74)**, la R'mize est aussi un lieu d'échanges et de créativité avec une boutique et un tiers-lieu dédiés à l'économie circulaire.

La Banque des Territoires a investi 200 K€ dans ce projet.



© Banque des Territoires



EXEMPLES DE FINANCEMENTS EN FONDS PROPRES



LUBERON DURANCE VERDON AGGLOMÉRATION [04]

Lauréate de la délégation de service public (DSP) lancée par la Communauté d'agglomération, Transdev Durance apporte **une solution de transports propre et évolutive**. La société déploie un réseau moderne de 60 bus dont plus d'une dizaine roulant au gaz naturel. Elle a construit un dépôt vert Haute Qualité Environnementale autonome fonctionnant avec des panneaux photovoltaïques et des eaux de lavage recyclées.

La Banque des Territoires a investi plus de 2 M€ dans la société de projet Transdev Durance titulaire de la DSP.



BORDEAUX MÉTROPOLÉ [33]

Installée à l'emplacement de l'ancienne décharge de Bordeaux Métropole, dans un terrain devenu impropre à l'activité agricole, la **centrale solaire** de Labarde avec ses **140 000 panneaux photovoltaïques** est la plus grande centrale solaire urbaine d'Europe. Sa production annuelle, estimée à plus de **75 GWH**, fournit en électricité verte plus de **30 000 foyers** soit une économie d'environ **3 000 tonnes de CO2 par an**.

Comme le prévoit son partenariat avec JPee, la Banque des Territoires a investi 5,8 M€ dans la société de projet de Labarde, dont elle détient 49 % des titres.



MAUGES COMMUNAUTÉ [49]

Mauges Communauté veut faire des énergies renouvelables (EnR), une source de développement économique et doubler leur production dans les dix ans à venir. Elle crée la **SEML MAUGES ÉNERGIES** dont les premiers investissements ont pour objet des parcs éoliens ainsi que des centrales photovoltaïques, avant de s'élargir à tout type d'EnR : bois énergie, hydroélectricité, méthanisation, stockage d'énergie via la production d'hydrogène...

La Banque des Territoires est actionnaire à 15,89 % de la SEML Mauges Energies aux côtés de Mauges Communauté (79,44 %) et de la SEM Alter Énergies (4,67 %).



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU GRAND ANGOULÊME [16]

La Communauté d'agglomération participe à la restructuration en capital de la SAS Immobilière Charente qui achète et gère de l'immobilier tertiaire. Forte des nouveaux moyens d'investissement, cette foncière acquiert des immeubles en centre-ville destinés à accueillir des commerces et des bureaux. La SAS prévoit également d'**aménager dans les friches réhabilitées du quartier de l'Houmeau à Angoulême, 1 500 m² de locaux pour les entreprises du pôle image Magelis.**

La Banque des Territoires a investi plus de 4 M€ dans la foncière Immobilière Charente aux côtés de la Communauté d'agglomération.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VITRY, CHAMPAGNE ET DER [51]

La Communauté de communes s'est lancée dans la **réduction des consommations énergétiques de 5 bâtiments scolaires et de quelque 150 points lumineux**. Isolation des combles, pose de douches et de robinets à faible débit ou thermostatiques, nouvelles menuiseries, LED... vont permettre à la collectivité d'économiser 1,1 M€ de charges de fonctionnement en moins de dix ans, économies qui alimenteront un fonds d'investissement pour rembourser les travaux actuels et à venir.

Dans le cadre d'une convention Intracting, la Banque des Territoires fait l'avance de 800 K€ (correspondant au coût des travaux, déduction faite des Certificats d'Économies d'Énergie préfinancés) à la Communauté de communes qui, grâce aux économies générées, procède à leur remboursement pendant 9 ans au taux de 0,25% (dispositif Intracting : banquedes territoires.fr/investissement-dans-la-renovation-des-batiments-dispositif-intracting).



EXEMPLES DE FINANCEMENTS EN FONDS PROPRES



EUROMÉTROPOLE DE STRASBOURG [CEA]

La SEM transfrontalière Calorie Kehl-Strasbourg créée par l'Eurométropole avec d'autres partenaires, récupère la chaleur fatale issue de la Badische Stahlwerke, l'une des plus grandes aciéries d'Europe qui produit 2,2 millions de tonnes d'acier par an. Dans un premier temps, 80 gigawattheures de chaleur alimenteront les réseaux de Strasbourg et Kehl, équivalant aux **besoins en chauffage et eau chaude sanitaire de 8 000 logements**. L'émission de 29.000 tonnes de gaz à effet de serre sera ainsi évitée, soit la pollution annuelle générée par +24.000 véhicules.

 La Banque des Territoires a investi **624 K€ pour un capital total de la SEM de 4,2 M€.**



SYNDICAT MIXTE MORBIHAN ÉNERGIES [56]

Le syndicat (qui compte 7 EPCI parmi ses membres) a engagé un programme d'actions pour accélérer les **travaux d'efficacité énergétique des bâtiments publics des communes et EPCI du Morbihan**. Plus de 130 bâtiments sont concernés, dont une majorité de salles polyvalentes, d'écoles et de bâtiments administratifs et sportifs. La nature des travaux proposés aux communes et EPCI comporte l'isolation, la régulation des systèmes de chauffage-ventilation, le chauffage, la pose de double vitrage, le renouvellement de l'éclairage.

 Dans le cadre d'une convention Intracting, la Banque des Territoires participe au financement des crédits d'ingénierie à hauteur de 100 K€, apporte son expertise technique et financière et octroie une enveloppe d'avances remboursables d'un montant de 1,6 M€, représentant **53 % des travaux à réaliser.**



SEM 56 ENERGIES [56]

La SEM, dont le syndicat mixte Morbihan Energies est le principal actionnaire, a adopté un plan pluriannuel d'investissement 2021-2025 pour accélérer la réalisation de projets en faveur de la mobilité décarbonée avec des stations GNV, de la mobilité hydrogène, des

énergies renouvelables (éoliennes, photovoltaïque, hydroliennes dans le Golfe du Morbihan, méthanisation) et des réseaux de chaleur.

 La Banque des Territoires a participé, fin 2021, à l'augmentation de capital de la SEM 56 énergies en apportant 375 K€, représentant **15 % du besoin nouveau de fonds propres de la société**. A l'issue de cette augmentation de capital, l'investissement total de la Banque des Territoires dans la SEM 56 énergies atteint près de 1 M€.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE MORMAL [59]

La Communauté de communes rénove l'éclairage public de ses 53 communes. Le bouquet de travaux comprend le passage en LED de plus de 6 000 luminaires, le remplacement des candélabres et celui des armoires d'éclairage, la télégestion des armoires ainsi que la géolocalisation du réseau.

 La Banque des Territoires avance 5 M€ pour financer les travaux d'efficacité énergétique à la Communauté de communes qui les rembourse grâce aux économies d'énergie réalisées (dispositif Intracting).



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU GRAND CHALON [71]

Au cœur de la zone SaôneOr labellisée site industriel clé en main par l'Etat, la Communauté d'agglomération a initié le projet d'une **station multi-énergies (électricité, gaz naturel liquéfié, gaz naturel comprimé, hydrogène)** pour accompagner les entreprises et les particuliers dans le recours aux carburants alternatifs. Elle a confié à la société Proviridis, la conception, la construction et l'exploitation de cette unité de stockage et de distribution d'« énergies propres ».

 La Banque des Territoires a accompagné la réflexion du Grand Chalons et investi 540 K€ dans le projet.

La Banque des Territoires INFORME LES INTERCOMMUNALITÉS

Dédié à l'actualité des territoires, Localtis est un service d'information en ligne proposé quotidiennement par la Banque des Territoires. Les éditions Localtis sont diffusées sur la plateforme de la Banque des Territoires (**banquedesterritoires.fr/edition-localtis**) et par email en format Newsletter.

Localtis s'adresse tout particulièrement aux collectivités territoriales et à leurs partenaires. Chaque jour, une douzaine d'articles rédigés par une équipe de journalistes spécialisés décrypte l'actualité des territoires : veille juridique, annonces gouvernementales, débats, prospective...

Localtis propose une information factuelle et des éléments d'analyse sur des sujets intéressant les élus locaux, les collaborateurs et agents territoriaux, mais également tous ceux qui s'intéressent aux enjeux des territoires : gouvernance, compétences et finances locales, fonction publique territoriale, développement économique, infrastructures et usages numériques, transition écologique, mobilités, logement, santé, éducation...

Les articles comprennent des liens qui renvoient aux textes et documents mentionnés, ou à d'autres articles traitant des mêmes sujets.

Pour ne rien manquer de l'actualité, il est possible de s'abonner à la newsletter quotidienne et de recevoir ainsi chaque matin par email, l'édition du jour. Il existe aussi une newsletter hebdomadaire qui reprend l'essentiel de l'actualité de la semaine adressée par email chaque vendredi après-midi.



Pour s'abonner gratuitement et très simplement à l'une et/ou l'autre de ces newsletters, c'est ici :

<https://www.banquedesterritoires.fr/localtis>



VOS CONTACTS BANQUE DES TERRITOIRES

ANTILLES GUYANE

Directeur régional • Christophe LAURENT • 05 90 21 18 70

• Guadeloupe	en cours de recrutement	05 90 21 18 73
• Guyane	Christian MOUTTON	05 94 39 39 41
• Martinique	Roland PICOT	05 96 72 84 02

AUVERGNE RHÔNE ALPES

Directrice régionale • Barbara FALK • 04 72 11 49 29

• Ain Rhône	Mireille FAIDUTTI	04 72 11 49 34
• Drôme Ardèche	Hubert ROCHE	04 72 11 49 37
• Isère Savoie Haute-Savoie	Corinne STEINBRECHER	04 38 21 04 02
• Loire Haute-Loire	Christian PASCAULT	04 73 43 13 11
• Lyon Métropole	Olivier MOREL	04 72 11 49 30
• Puy-de-Dôme Allier Cantal	Ludovic MERCIER	04 73 43 13 16
• Région-Cohésion sociale-Programmes	Erik BULCKAERT	04 72 11 49 56

BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ

Directeur régional • Mathieu AUFAUVRE • 03 80 40 09 60

• Bourgogne Nord	Sophie DIEMUNSCH	03 80 40 09 90
• Bourgogne Sud	Cédric AYMONIER	03 80 40 09 73
• Franche-Comté Nord	Patrick MARTIN	03 81 25 07 20
• Franche-Comté Sud	François LAIGNEAU	03 81 25 07 10

BRETAGNE

Directeur régional • Patrice BODIER • 02 23 35 55 00

• Côtes-d'Armor	Vincent FOURNIER	02 23 35 55 25
• Finistère	Mathilde LETERRIER	02 23 35 55 90
• Ille-et-Vilaine	Elodie FREFIELD	02 23 35 55 02
• Morbihan	Philippe BESSON	02 23 35 55 10

CENTRE VAL DE LOIRE

Directrice régionale • Sophie FERRACCI • 02 38 79 18 01

• Indre-et-Loire Indre Loir-et-Cher	Sylvie MOSNIER	02 38 79 18 13
• Loiret Eure-et-Loir Cher	Jean-Marie GUILLIEN	02 38 79 18 09

CORSE

Directeur régional • Fabien DUCASSE • 04 95 10 40 03

• Corse du Sud	Pierre-Alexis CASTEL	04 95 10 40 00
• Haute-Corse	Matthieu GANZENMULLER	04 95 10 40 15

GRAND EST

Directrice régionale • Magali DEBATTE • 03 88 52 45 30

• Aube	Vanessa CORDOBA	03 26 69 36 55
• Ardennes	Reynald RENNESSON	03 26 69 36 68
• Bas-Rhin (Hors EMS) et Pays de Bitche	Isabelle HALB-SIENER	03 88 52 45 39
• Eurométropole de Strasbourg	Alexandre SCHNELL	03 88 52 45 34
• Haut-Rhin	Paul JEANNET	03 88 52 45 41
• Marne	Sophie HARDOUIN	03 26 69 36 56
• Meurthe-et-Moselle	Sandrine LABROSSE	03 83 39 32 08
• Meuse Haute-Marne	Cyril MANGIN (par intérim)	03 83 39 32 37
• Moselle	Cyril MANGIN	03 83 39 32 26
• Vosges	Véronique BEC	03 83 39 32 12

HAUTS DE FRANCE

Directeur régional • Olivier CAMAU • 03 20 14 19 61

• Aisne Somme	Céline COCHE-DEQUEANT	03 22 71 10 19
• Métropole européenne de Lille	Marc LEVERT	03 20 14 19 72
• Nord (hors métropole)	Marie-Claude LOUEMBE	03 20 14 19 99
• Oise	Fabien BOURGEOIS	03 22 71 10 17
• Pas-de-Calais	Sandrine FERRERO	03 20 14 19 64



VOS CONTACTS BANQUE DES TERRITOIRES

ÎLE DE FRANCE

Directeur régional • Richard CURNIER • 01 49 55 68 10

• Grands comptes OLS - PJ	Yann LE LAUSQUE	01 58 50 75 99
• Paris	Jean-Philippe LEYRAT	01 49 55 69 27
• Région Essonne	Benoît LEGER	01 49 55 69 22
• Seine-Saint-Denis Val d'Oise	Camille PICARD	01 49 55 68 95
• Seine-et-Marne Val-de-Marne	Anne MCQUEEN	01 49 55 69 20
• Yvelines Hauts-de-Seine	Grégoire CHARBAUT	01 49 55 68 89

NORMANDIE

Directeur régional • Frédéric NOËL • 02 35 15 65 20

• Calvados	Céline CHAMPEYROL BUGE	02 31 39 43 07
• Manche Orne	Oumar ISSAKA HAMIDOU	02 31 39 43 19
• Seine-Maritime Eure	Xavier RUALT	02 35 15 65 11

NOUVELLE AQUITAINE

Directeur régional • Patrick MARTINEZ • 05 56 00 01 86

• Bordeaux Métropole	Arnaud BEYSSEN	05 56 00 01 81
• Charente Dordogne	Zili FU	05 55 10 06 14
• Charente-Maritime	Bruno CHAPTAL DE CHANTELOUP	05 49 60 36 13
• Corrèze Creuse Haute-Vienne	Nicolas JOYEUX	05 55 10 06 09
• Deux-Sèvres Vienne	Fabien MAILLET	05 49 60 36 04
• Gironde Landes Lot-et-Garonne	Jean-Paul TERREN	05 56 00 01 75
• Grands comptes régionaux et innovation	Adil TAOUFIK	05 56 00 01 55
• Pyrénées-Atlantiques	Geneviève PUYAU	05 59 16 11 10

OCCITANIE

Directrice régionale • Annabelle VIOLLET • 05 62 73 61 32

• Aude Pyrénées-Orientales	Gilles LE HERICY	04 67 06 41 09
• Aveyron Lot Tarn	Jean-Marc BOU	05 62 73 61 38
• Gers Hautes-Pyrénées Tarn-et-Garonne	Caroline DUBOIS	05 62 73 61 41
• Ariège - Haute-Garonne	Olivier LIVROZET	05 62 73 61 65
• Gard Lozère	Christine PUJOL NOEL	04 67 06 41 18
• Hérault	Jean-Jacques HALADJIAN	04 67 06 41 15

PACIFIQUE

Directeur régional • Hervé TONNAIRE • 01 58 50 78 75

• Nouméa	Eric PANNOUX	00687 25 98 38
• Papeete	Joris BEN SAFI	07 87 60 62 39

PAYS DE LOIRE

Directeur régional • Philippe JUSSEURAND • 02 41 20 23 84

• Loire-Atlantique	Claire-Anne DAVID-LECOURT	02 41 20 23 83
• Maine-et-Loire	Olivier BOURHIS	02 41 20 23 58
• Sarthe Mayenne	Olivier VARIOT	02 41 20 23 80
• Vendée	Frédéric VOLLE	02 41 20 23 81

PACA

Directeur régional • Alexis ROUQUE • 04 91 39 59 01

• Alpin Rhodanien	Christian CARIOU	04 91 39 59 11
• Côte d'Azur	Georges FAIVRE	04 92 29 34 02
• Méditerranée	David DE ARAUJO	04 91 39 59 70
• Métropole Bouches-du-Rhône	Boubakeur AIBOUT	04 91 39 59 55

RÉUNION OCÉAN INDIEN

Directeur régional • Nicolas BLANC • 02 62 90 03 01

• Mayotte	Lucile ROGATIONS	06 30 87 22 18
• Réunion	Christophe LOISEAU	02 62 90 03 00

FLASHEZ POUR NE RIEN MANQUER
DE L'ACTUALITÉ DES COLLECTIVITÉS ET DES TERRITOIRES.



ABONNEZ-VOUS À LA NEWSLETTER
www.banquedesterritoires.fr/edition-localtis